

**2024\_45\_AC\_Jurys\_examens\_ALLSH\_DEUST\_Formation\_Métiers\_Théâtre**

**LE PRESIDENT,**

Vu le code de l'éducation et notamment le livre VII,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 :

Le jury du **Diplôme DEUST Formation de base aux métiers du théâtre** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Président(e) : Eva Hernandez

Suppléant(e) :

Liste des membres :

- Mathieu Cipriani
- Magalie Lochon
- Anyssa Kapelus

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-  
-  
-

Article 2 : Le Directeur de l'UFR Arts, Lettres, langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25/11/2024



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur de l'UFR ALLSH